

**Société suisse des
ingénieurs et des architectes**

Sia
Norme
Édition 1996

358

Remplace la recommandation SIA 358, édition 1978

Garde-corps

Éditeur:
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Case postale, 8039 Zurich

TABLE DES MATIERES

	Page
0 Champ d'application.....	3
0 1 Délimitation	3
0 2 Prescriptions également applicables	3
0 3 Exceptions.....	3
1 Bases	4
1 1 Objectif de la protection	4
1 2 Utilisation normale et comportement normal	4
1 3 Situations de risque	4
2 Installation d'éléments de protection	5
2 1 Garde-corps	5
2 2 Mains courantes	5
3 Exigences relatives aux éléments de protection	6
3 1 Hauteur	6
3 2 Forme	6
3 3 Résistance	6
3 4 Matériaux	7
Annexe 1 Schémas	8
Annexe 2 Publications	9
Adoption et entrée en vigueur	12

Membres de la commission SIA 358 «Garde-corps»

Président:	B. Suter, arch. SIA, Berne	SIA
Membres:	K. Binggeli, arch. SIA, Berne	SIA
	M. Bolli, arch. SIA, Neuchâtel	SIA
	M. Hugi, ing. ETS, Berne	BPA
	R. Th. Jundt, arch. SIA, Bâle	SIA
	W. Koch, ing. ETS, Lucerne	CNA
	J.-P. Matthieu, Dr. en chimie, Aarau	OFIAMT
	F. Meyer, ing. ETS, Lucerne	CNA
	R. Picenoni, ing. ETS, Sursee	USIC
	P. Remund, Dr en droit, Berne	BPA
	G.M. Rhally, arch. SIA, Fribourg	SIA
	B. Wyss, arch. EPF, Berne	OCF

Adoption et entrée en vigueur

La présente norme SIA 358 «Garde-corps» a été adoptée par l'assemblée des délégués de la SIA le 28 août 1996 à Zurich.

Elle entre en vigueur le 1 décembre 1996.

Le président: Dr. H.-H. Gasser

Le secrétaire général: E. Mosimann